

**[ACTUALITES PRODUITS]**

**Règlementations spécifiques**

**Nouvelle dénomination de fibre textile**

Le règlement délégué n°286/2012 du 27 janvier 2012 a ajouté la fibre dénommée bicomposant polypropylène/polyamide à la liste des dénominations des fibres textiles devant être indiquées sur l'étiquetage des produits textiles, en application du règlement n°1007/2011 relatif aux dénominations des fibres textiles et à l'étiquetage et au marquage correspondants des produits textiles. Le nouveau règlement s'appliquera à compter du 8 mai 2012.